



Sommaire

Gestion des subventions publiques

Des réformes s'imposent p3

Accord sur la facilitation des échanges

Pour plus de compétitivité économique p4

BMCE

Une campagne de prospection au Gabon p6

One Link Holding Group Limited

Intéressé par les opportunités offertes
par le Gabon p7



**Petites et
moyennes
entreprises**

p.2

**Un outil
de lutte
contre
la vie
chère**



p.8

**Diplomatie
économique**

**Le gouvernement
s'active**

Petites et moyennes entreprises

Un outil de lutte contre la vie chère

Publié le 20 mars 2017
www.ledefigabon.com

Dans le cadre de son plan de promotion de l'entrepreneuriat local, le président Ali Bongo Ondimba a demandé aux responsables gouvernementaux de lancer des campagnes de détection des PME prometteuses appelées les « futurs champions nationaux ».

Si le chef de l'Etat s'est engagé à mener une politique spécifique de soutien aux champions nationaux en devenir, c'est dans le but de diversifier l'économie gabonaise mais aussi de lutter contre la vie chère. Et à voir le potentiel gabonais lors du salon « Made in Gabon », le président peut compter sur des talents et des volontés qui n'attendent qu'à être valorisés pour, notamment, développer des activités dans le domaine de l'agroalimentaire.

Ces entrepreneurs devront avoir démontré, sur plusieurs années et d'abord sur le marché gabonais, leur capacité de réussites stratégiques et opérationnelles, gage de confiance pour l'avenir.

Le Ministre de l'Economie a, pour sa part, été mandaté pour définir, au terme de consultations avec ces entreprises, la politique nationale de soutien aux champions nationaux du secteur privé gabonais. Il s'agira d'identifier les leviers les plus pertinents d'un accompagnement de l'Etat qui permettra à ces champions de rayonner davantage et de franchir un cap dans leur croissance.

En s'inspirant des bonnes pratiques internationales en la matière, et en tenant compte des spécificités de notre contexte, les mesures d'accompagnement les plus efficaces seront identifiées. Généralement, ces mesures s'inscrivent dans le cadre de politiques de pilotage économique stratégique de l'Etat, de la facilitation de l'accès au financement, de l'appui à l'acquisition de technologies clés.

Grâce à cette politique de soutien aux champions nationaux, le Gabon devrait être capable d'ici 2020 de présenter au minimum une cinquantaine de PME structurées, employant plus de 100 compatriotes chacune, qui seront des emblèmes de notre savoir-faire et contribueront à réduire de moitié notre dépendance aux produits alimentaires étrangers.



Gestion des subventions publiques

Des réformes s'imposent

Publié le 18 mars 2017
www.ledefigabon.com

Les différentes études montrent que des réformes sont nécessaires pour améliorer l'impact réel des subventions publiques sur le développement socioéconomique du pays. Un grand nombre de ces subventions, accordées souvent par « tacite reconduction » depuis plusieurs années, n'apportent rien ou presque au bien-être de la population et grèvent sérieusement les finances de l'Etat.

On observe régulièrement un décalage flagrant entre l'usage réel des subventions accordées et le plan d'utilisation transmis à l'Administration compétente : une grande partie des pièces justificatives fournies dans l'usage des subventions porte sur des salaires et des frais de mission, alors même que nos services techniques ont identifié une gestion irrationnelle de ces deniers publics;

Et il faut savoir que les subventions font partie des « dossiers » que les partenaires du Gabon, le Fonds Monétaire International en premier, voient d'un mauvais œil. Tout comme les dérogations fiscales au niveau de la douane. Et force est de constater que le pays compte un nombre impressionnant d'établissements publics à caractère industriel et commercial qui coûtent à l'Etat des centaines de milliards.

Il est temps que l'usage des subventions de fonctionnement et d'investissement ne se fasse plus au détriment de la création d'une réelle valeur ajoutée au profit de l'activité et de l'objectif de l'entité bénéficiaire. Il résulte de ces constats que l'Etat devrait mieux contrôler la performance et l'utilisation des subventions

qu'il accorde.

A savoir qu'il existe deux catégories de bénéficiaires : les opérateurs de l'Etat que sont les établissements publics et les entreprises publiques et les organismes de droit privé (entreprises privées, associations, fondations, organisations non gouvernementales, fédérations sportives...) indépendants de l'Etat mais qui sont susceptibles d'inscrire tout ou partie de leur activité, ponctuellement ou durablement, dans le cadre des priorités publiques.

Des organes étatiques, à l'instar de la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques, ont déjà évoqué plus d'une fois la nécessité de lancer des réformes sur les subventions. Parmi celles-ci, la mise en place d'un système de suivi/évaluation permettant d'apprécier rationnellement, à travers des indicateurs, la performance de ces « bras opérationnel de l'Etat ».

On propose également l'institution des engagements de résultats pour les opérateurs de l'Etat et, évidemment, par la tenue de ces engagements. Pour les entreprises privées ou les associations, cette contribution passe par la mise en œuvre d'actions ou de programmes d'actions s'inscrivant explicitement dans les politiques de l'Etat.

Le FMI a d'ailleurs été clair : il n'est pas concevable que la subvention accordée par l'Etat à un quelconque établissement public puisse être engloutie par l'augmentation des rémunérations des personnels qui y travaillent. Cette institution qui s'inquiète particulièrement du niveau de la masse salariale dans le pays.



Accord sur la facilitation des échanges

Pour plus de compétitivité économique

Publié le 13 mars 2017
www.ledefigabon.com

Entré en vigueur depuis le 22 février dernier, après ratification des 112 Etats membres de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), l'Accord sur la facilitation des échanges devrait aider le pays à améliorer sa compétitivité économique. Le Gabon, pays membre fondateur de l'OMC, a ratifié l'AFE le 5 décembre 2016.

Cet accord multilatéral va permettre de simplifier, moderniser et harmoniser le processus des exportations et des importations entre les pays membres pour accélérer les mouvements de marchandises, la mainlevée et le dédouanement, y compris pour les marchandises en transit et à baisser les coûts du commerce international.

Il comporte par ailleurs des dispositions relatives à l'assistance technique et au renforcement des capacités dans ce domaine dont

pourront bénéficier les pays en développement et les pays les moins avancés.

L'ANPI Gabon prend activement part aux réunions organisées pour favoriser sa mise en application. En effet, l'intégration complète de l'AFE permettrait également de réduire les coûts commerciaux de 14,3 % en moyenne et d'accroître le commerce mondial de 1 000 milliards de dollars EU par an des pays membres, dont les pays en développement tel que le Gabon seraient les premiers bénéficiaires.

Rappelons que l'ANPI est née de la fusion entre l'Agence de promotion de la petite et moyenne entreprise (Promo-Gabon), le Centre de développement des entreprises (CDE) et l'Agence de promotion des investissements et des exportations (Apiex), suite à la décision des autorités de booster la venue des investisseurs et d'augmenter sensiblement le nombre de création d'entreprises.

Reprise économique

Publié le 13 mars 2017
www.ledefigabon.com

L'heure est à la concrétisation du plan

Pour rappel, c'est le 10 novembre 2016, lors de sa déclaration de politique générale devant les députés, que le chef du gouvernement avait pris l'engagement de consacrer l'année budgétaire 2017 à la relance de l'économie pour faire face à la baisse des recettes de l'Etat, consécutive à la chute des cours mondiaux du pétrole.

Un mois après, Emmanuel Issoze Ngondet a présidé un conseil interministériel essentiellement axé sur la relance de l'économie nationale. Quatre grands axes avaient été dégagés : la priorisation des projets porteurs de croissance, le financement du plan de relance, l'instauration d'un environnement favorable à l'investissement et la politique monétaire.

Le 18 janvier 2017, un comité interministériel chargé du cadrage macroéconomique et budgétaire s'est réuni. L'objectif était d'examiner, dans quelle mesure, le plan de relance économique envisagé allait permettre de relancer la croissance et l'emploi.

Les visites thématiques effectuées sur le terrain à Nkok et le port minéralier d'Owendo, respectivement les 19 et 24 janvier 2016 ont permis, selon Emmanuel Issoze Ngondet, de faire le point sur les acquis technologiques et industrielles du Gabon, en faveur de la diversification et de la modernisation de l'économie nationale.

Le 22 février dernier, des échanges ont eu lieu avec les ministres chargés de la mise en œuvre du plan de relance économique. Trois points étaient soumis à l'examen : la visibilité des finances publiques, l'amélioration de la gouvernance économique et la réalisation d'investisse-



ments productifs.

Cela signifiait la prise de plusieurs mesures multisectorielles, afin de renforcer la compétitivité des filières économiques motrices de croissance et d'accélérer le développement des principaux leviers.

Au terme d'une mission de 10 jours au Gabon, une délégation d'experts du Fonds Monétaire International (FMI), a échangé avec le chef du gouvernement, le 27 février 2017 sur la situation économique du Gabon dans ce contexte conjoncturel. A cette occasion, les perspectives de l'économie gabonaise ont été jugées « solides et robustes ».

Ce sont là les actions majeures qui, d'après le gouvernement, ont conduit au processus de validation du plan de relance économique qui est présentée comme une réponse aux effets néfastes de la crise pétrolière sur l'économie nationale.

L'heure est désormais à l'application du plan qui est « le fruit de la coordination et de la solidarité agissante du gouvernement visant à accélérer le rythme des réformes et d'accroître la productivité de l'Etat et des entreprises ».



6

BMCE

Une campagne de prospection au Gabon

Publié le 15 mars 2017
www.ledefigabon.com

Le milieu financier et celui des jeunes entrepreneurs sont de nouveau en effervescence. Des investisseurs continuent à lorgner sur le Gabon de diverses manières. Durant trois jours, une délégation de la Banque marocaine pour le commerce extérieur (BMCE) était à Libreville pour prospecter de nouveaux partenaires, notamment à travers le prix African Entrepreneurship Award (AEA) qui récompense et assure le financement pour les meilleurs projets développés sur le continent africain.

C'est une nouvelle opportunité pour des en-

trepreneurs gabonais. « L'entrepreneuriat reste la seule voie solide et durable pour créer de l'emploi, de la richesse et véhiculer les valeurs positives d'initiative et d'audace », a récemment affirmé Othman Benjelloun de BMCE Bank. C'est le même esprit qui dicte l'édition 2017 de l'AEA.

La visite d'une délégation de la banque marocaine au Gabon s'est inscrite dans le cadre d'une tournée de l'équipe de l'AEA, dans le but de rencontrer d'éventuels partenaires et de nouveaux entrepreneurs innovants. La BMCE a été la première banque marocaine à s'installer en Afrique subsaharienne dans les années 80 et fut aussi la première banque marocaine à être cotée à la bourse de Londres. Elle tient à garder cet esprit pionnier. D'où la poursuite de la mobilisation actuellement.

Avec plus de 600 agences, localisées dans une vingtaine de pays, le groupe marocain compte pouvoir continuer à susciter l'intérêt des entrepreneurs les plus en vue sur le continent. La soumission des projets, dans le cadre de l'édition 2017 de l'AEA, se poursuivra jusqu'au 28 avril prochain. Les entrepreneurs gabonais ont encore le temps de montrer le meilleur d'eux-mêmes.

One Link Holding Group Limited Intéressé par les opportunités offertes par le Gabon



Publié le 14 mars 2017
www.ledefigabon.com

Nkok. Cette visite a été l'occasion, pour les responsables de cette Zone franche, de présenter les opportunités d'affaires sur ce site qui symbolise le processus de diversification de l'économie gabonaise.

Le ministère de l'Urbanisme a servi de cadre à des échanges entre le Consortium One Link Holding Group Limited et le gouvernement gabonais. Au menu de ces rencontres successives, la participation dudit Consortium dans la concrétisation du Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE) du chef l'État, Ali Bongo Ondimba.

Une visite de site du chantier La baie des Rois avec les investisseurs Hong-Kongais a également eu lieu. Ce déplacement s'est fait en compagnie de plusieurs membres du cabinet du Vice-Premier Ministre Bruno Ben Moumbamba et de la Société Façade Maritime du Champ Triomphal, filiale du Fond Gabonais d'investissement Stratégique en charge de la gestion de ce projet.

Tour à tour, le ministre de la Promotion des Investissements Mme Madeleine Berre, le ministre Délégué à l'Economie M.Noël Mboumba, le ministre des Transports Mme Flavienne Mfoumou Ondo et le ministre des Mines M.Christian Magnagna.

Emmanuel Edane, directeur général de la Façade Maritime du Champ Triomphal (FMCT), a profiter de cette opportunité pour faire une présentation complète du projet de la Baie des Rois au Consortium d'investisseurs de Hong Kong One Link Holding Limited Group. Et force est de constater que les investisseurs ont été agréablement surpris par les différentes potentialités offertes par le Gabon en matière d'investissement.

A savoir en outre qu'une délégation ministérielle et les membres du Consortium sont allés visiter la Zone Économique Spéciale de





Diplomatie économique

Le gouvernement s'active

Publié le 24 mars 2017
www.ledefigabon.com

Le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, poursuit sa mission officielle en Europe où il représente le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba. Au programme du chef du gouvernement : le sommet Africa CEO Forum, Doing Business à Genève et à la rencontre Internationale des Partenariats Public Privé (PPP) à Paris.

Les nouvelles et grandes déclinaisons du Plan Stratégique Gabon Émergent, compte tenu des difficultés nées de la chute des cours mondiaux du pétrole, ont été présentées parallèlement au plan de relance économique. A Paris, les membres du gouvernement concernés par des questions sus-évoquées participent aux échanges de la table ronde avec l'ensemble des acteurs PPP européens.

En marge de ces travaux, le Premier ministre va rencontrer le patronat français, regroupé au sein du Medef. Il s'agira pour le chef du gouvernement d'exposer aux investisseurs français les opportunités d'affaires qu'offre le Gabon.

Rappelons qu'avant son départ, Emmanuel Issoze Ngondet a reçu le Directeur Général du Bureau régional de la BAD pour l'Afrique centrale, le Dr. Ousmane Doré, en présence du ministre de l'Economie, Régis Immongault Tatagani. Occasion pour le chef de la mission de la BAD de féliciter le Gabon pour les efforts consentis permettant de faire face aux effets négatifs de la crise pétrolière sur l'économie nationale.

Il a dans cet esprit salué la mise en œuvre d'un Plan de Relance économique pour les trois prochaines années. Pour le Dr. Ousmane Doré, « le Gabon a fait montre de résilience grâce à un ajustement budgétaire, sans remettre en cause le pacte social ».

La BAD s'engage donc à accompagner le gouvernement dans cette politique de relance économique qui accorde une importance capitale au secteur privé comme moteur de croissance.

Soulignons pour terminer que le Dr. Ousmane Doré mène actuellement une tournée sous régionale pour encourager les Etats à mutualiser leurs efforts pour permettre à l'Afrique centrale de dynamiser leurs activités économiques. Emmanuel Issoze Ngondet a pour sa part, réaffirmé l'ambition du gouvernement de renforcer sa coopération avec la BAD.